

Rapport de gestion 2017

Table des matières

Editorial	1
Chiffres clés	3
Placements	4
Effectifs	5
Engagements	7
Situation du fonds	9
Bilan et compte d'exploitation	11-12
Plans de prévoyance	13
Rapport de l'auditeur	15
Thème technique: Utilisation de la performance et de la cotisation	16
Organisation	19

Editorial

Les incertitudes des effets de l'arrivée de la politique protectionniste tant de M. Trump que du Brexit ont finalement été levées en 2017. L'élan économique a été de grande ampleur aidé par les politiques monétaires qui ont dopé l'investissement et la consommation.

Ainsi, en 2017, les marchés financiers ont réalisé leur meilleure performance depuis 2009. Les actions, tant suisses qu'internationales, en ont été le principal vecteur avec des performances respectives proches de 20%. La baisse des rendements des titres obligataires s'est poursuivie mais ceux-ci sont restés néanmoins positifs. Et l'immobilier est resté également un secteur performant.

Dans cet environnement positif, le fonds a dégagé une **performance de 9.42%** supérieure aux indices (Swisscanto: 7.64%, Credit Suisse: 8.05%, UBS: 7.82%) notamment en raison d'une surpondération stratégique en actions.

Le Conseil de fondation décide de l'utilisation de la performance en recherchant le juste équilibre entre la redistribution aux assurés et une meilleure garantie de la pérennité du fonds de prévoyance. Ainsi, sur les 10 dernières années, la performance s'est élevée en moyenne à 3.5%. Elle a permis de créditer un intérêt moyen sur les avoirs de vieillesse de 2.5%, de financer l'intérêt technique des rentes en cours et de renforcer les provisions contre les risques liés aux assurés actifs et aux rentiers. Le solde alimente la réserve de fluctuation de valeurs qui représente un matelas de sécurité contre les variations des marchés financiers, par exemple afin de verser un intérêt même lorsque la performance est négative.

Pour 2017, le Conseil de fondation a décidé de créditer les avoirs de vieillesse des assurés actifs présents au 31 décembre 2017 d'un **intérêt total de 3.0%** et de verser un bonus extraordinaire équivalent à **une 13^{ème} rente mensuelle** aux bénéficiaires de rente présents en décembre 2017. Les provisions techniques sont entièrement constituées et la réserve de fluctuation de valeurs est à un niveau réjouissant de 15.7% des engagements.

Les effets des risques sont ainsi provisionnés et le financement annuel est parfaitement équilibré par le biais des cotisations, en particulier le coût des **taux de conversion favorables** appliqués sur l'entier de l'avoire de vieillesse. Par exemple, en 2018, pour un âge de retraite de 64/65 ans, le taux de conversion appliqué de 6.8% doit être comparé au taux actuariellement exact de 5.6%, ce qui représente un avantage très important pour l'assuré.

Une gestion efficace, une absence de rémunération des courtiers et des frais de marketing très bas permettent d'obtenir des frais d'administration par assuré de CHF 179 très inférieurs à la moyenne suisse de CHF 346. En intégrant les frais de gestion de fortune, les coûts totaux par assuré se montent à CHF 547 en comparaison d'une moyenne suisse de CHF 1'463.

Cette excellente santé financière, synthétisée par un **degré de couverture de 115.7%**, conjuguée à une répartition des assurés très favorable et une structure saine du financement autorisent la sérénité.

Le Conseil de fondation remercie les affiliés, assurés et pensionnés de la confiance témoignée et continue de s'engager pour une prévoyance professionnelle attractive répondant à leurs attentes.



Yves Defferrard
Président du Conseil
de fondation



Sébastien Cottreau
Gérant

Chiffres clés

	2017	2016	2015
Nombre d'assurés actifs	29 079	27 856	26 535
Nombre de bénéficiaires de rentes	2 393	2 283	2 116
Nombre d'employeurs affiliés	4 266	4 062	4 061
Somme au bilan (en millions de francs)	2 450	2 174	2 022
Performance (en %)	9.42	4.30	1.50
Degré de couverture (en %)	115.7	117.3	116.0
Frais de gestion par assuré (en francs)	179	177	187
Frais de gestion de la fortune (en % du total des placements)	0.49	0.44	0.47
Intérêt crédité sur l'entier des avoirs de prévoyance (en %)	3.00	2.50	2.50
Taux d'intérêt minimal LPP (en %)	(1.00)	(1.25)	(1.75)

Placements

Répartition des placements (en francs)

	31.12.2017		31.12.2016		Stratégie de placements
	Fr.	%	Fr.	%	%
Liquidités	68 787 774	2.7	63 439 290	2.9	2.0
Obligations suisses	350 297 865	14.5	333 366 457	15.6	20.0
Obligations étrangères en CHF	248 593 890	10.3	197 701 089	9.2	10.0
Obligations en monnaies étrangères	238 570 172	9.9	219 902 242	10.3	10.0
Actions suisses	460 567 287	19.0	418 385 976	19.5	15.0
Actions étrangères	520 721 727	21.5	447 152 683	20.9	20.0
Placements immobiliers	411 138 152	17.0	379 636 966	17.7	15.0
Placements alternatifs	122 334 349	5.1	83 305 958	3.9	8.0
Total	2 421 011 216	100.0	2 142 890 661	100.0	100.0

Performance

Malgré un contexte de taux bas, la performance réalisée sur les placements par les institutions de prévoyance a été excellente en 2017.

La performance enregistrée par le fonds s'est montée à 9.42%, ce qui est supérieur aux indices de référence et à la performance moyenne des institutions de prévoyance suisses qui se situe à 7.64% pour l'année 2017 (*source: enquête Swisscanto sur les caisses de pension*).

Performance du fonds		Univers de comparaison			
		Indice CS		Indice UBS	
2017	2016	2017	2016	2017	2016
9.42%	4.27%	8.05 %	3.87 %	7.82 %	3.41 %

Effectifs

Affiliés

A la fin de l'exercice 2017, le nombre d'employeurs affiliés s'élevait à **4 266**.

Assurés actifs

Le nombre des assurés actifs est passé de 27 856 au 31 décembre 2016 à **29 079** au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 4.4% de l'effectif.

Répartition des assurés

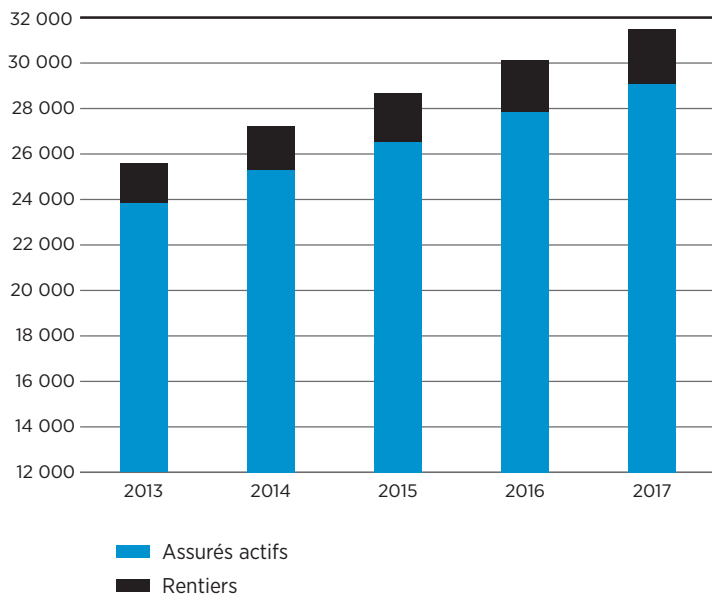
	31.12.2017		31.12.2016	
	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
Hommes	16 146	42.6 ans	15 501	42.9 ans
Femmes	12 933	42.0 ans	12 355	42.3 ans
Total	29 079	42.3 ans	27 856	42.6 ans

Bénéficiaires de rentes

	31.12.2017	31.12.2016
Retraités	1 729	1 611
Enfants de retraités	26	28
Conjoints survivants	292	271
Orphelins	49	53
Invalides	230	241
Enfants d'invalides	67	79
Total	2 393	2 283

La structure des assurés demeure excellente avec un ratio inchangé de 12.2 assurés actifs pour 1 rentier au 31 décembre 2017.

Evolution des effectifs



Engagements

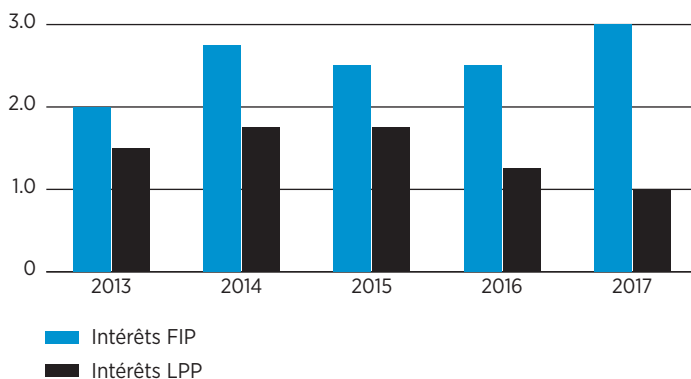
Capitaux de prévoyance

a) Assurés actifs

Les capitaux de prévoyance des assurés actifs s'élèvent respectivement à **Fr. 1 379 978 470** au 31 décembre 2017 et à Fr. 1 304 848 557 au 31 décembre 2016, soit en augmentation de 5.8%.

En 2017, les comptes individuels des assurés ont été rémunérés au taux d'intérêt minimal LPP de 1.00%. Ce taux a été appliqué aussi bien à la partie obligatoire qu'à la partie surobligatoire. De plus, un bonus de **2.00%** a été octroyé aux assurés cotisants présents au 31 décembre 2017, ce qui a porté leur rémunération à **3.00%**.

Intérêts crédités sur les capitaux de prévoyance (en%)



b) Bénéficiaires de rentes

Les capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes (réserves mathématiques), calculés au 31 décembre 2017 avec les bases techniques LPP 2015 3.5%, se composent de:

		31.12.2017	31.12.2016
		Fr.	Fr.
Vieillesse	Retraités	401 469 883	364 669 164
	Enfants de retraités	534'529	609 304
Survivants	Conjoints survivants	46 506 417	44 724 949
	Conjoints de divorcés	448 988	0
	Orphelins	1 337 781	1 460 773
Invalides	Invalides	51 150 142	51 019 943
	Enfants d'invalides	1 218 748	1 295 740
Total		502 666 488	463 779 873

Provisions techniques

a) Provision de longévité

La provision pour changement futur de bases techniques a pour but de financer le coût de l'augmentation de la longévité des bénéficiaires de rentes. Elle a été augmentée à **Fr. 4 773 000** au 31 décembre 2017 (Fr. 2 207 000 au 31 décembre 2016).

b) Provision pour mises à la retraite

La provision pour mises à la retraite a pour but de couvrir les pertes lors du départ à la retraite des assurés résultant de l'application de taux de conversion actuariellement favorables. Au 31 décembre 2017, elle s'élève à **Fr. 65 893 000** (Fr. 35 022 000 au 31 décembre 2016).

c) Provision pour ajustement du taux technique

La provision pour ajustement du taux technique a pour but de permettre l'abaissement du taux d'escompte pour le calcul des réserves mathématiques de 3.5% à 2.5%. Elle est entièrement constituée au 31 décembre 2017 et s'élève à **Fr. 126 906 000** (Fr. 11 925 000 au 31 décembre 2016). A partir de l'exercice 2018, elle sera augmentée linéairement jusqu'en 2023 afin qu'elle corresponde au calcul des engagements à un taux de 2.0%.

Situation du fonds

Evolution des risques actuariels

Les cotisations pour la couverture des risques de décès et d'invalidité sont destinées à financer les cas d'invalidité et de décès des assurés cotisants. La différence entre les cotisations et le coût des sinistres indique le résultat technique. Ces dernières années, il a été positif. Son évolution montre que la sinistralité du fonds est plus faible que celle découlant des hypothèses statistiques retenues (bases techniques utilisées par le fonds).

Frais de gestion de la fortune

Les frais de gestion de la fortune se sont élevés à **Fr. 11 599 108**, soit **0.49%** des placements transparents en matière de frais en 2017 (Fr. 9 198 641 ou 0.44% des placements en 2016).

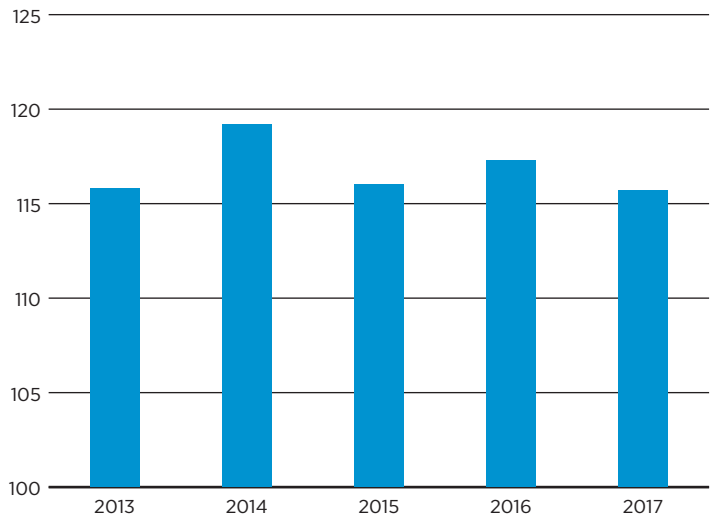
Frais d'administration

Les frais d'administration en 2017 s'élèvent à **Fr. 179** par destinataire assurés actifs et bénéficiaires de rentes confondus, (Fr. 177 en 2016). Ils restent très inférieurs à la moyenne des institutions de prévoyance de droit privé suisses qui s'établit à Fr. 346. Les frais d'administration sont financés par la cotisation réglementaire pour la couverture des frais de gestion.

Degré de couverture

La performance en 2017 n'a pas couvert le besoin d'intérêt et le coût nécessaire du renforcement des provisions techniques. Ainsi, le degré de couverture est passé de 117.3% au 31 décembre 2016 à **115.7%** au 31 décembre 2017. Ainsi, la réserve de fluctuation de valeurs qui doit permettre de compenser les fluctuations de valeurs de la fortune et garantir la sécurité de la réalisation des buts de prévoyance à long terme s'élève à 15.7% au 31 décembre 2017, l'objectif étant de la porter à 25% des engagements du fonds.

Evolution du degré de couverture (en %)



Bilan résumé

ACTIF	31.12.2017 Fr.	31.12.2016 Fr.
Liquidités et dépôts à terme	68 787 773.65	63 439 289.53
Obligations en francs suisses	598 891 755.64	531 067 545.70
Obligations en monnaies étrangères	238 570 172.33	219 902 242.07
Actions suisses	460 567 287.29	418 385 976.31
Actions étrangères	520 721 726.64	447 152 683.48
Placements immobiliers	411 138 152.05	379 636 966.43
Placements alternatifs	122 334 348.89	83 305 957.45
Compte de régularisation actif	28 595 810.19	31 152 159.15
Total de l'actif	2 449 607 026.68	2 174 042 820.12
PASSIF		
Prestations de libre passage et rentes	25 366 450.71	24 409 377.86
Compte de régularisation passif et autres dettes	3 117 020.91	2 289 195.13
Réserves de cotisations des employeurs	10 772 929.30	10 097 416.85
Provisions non techniques	4 402 750.00	4 402 750.00
Capital de prévoyance des assurés actifs	1 379 978 470.05	1 304 848 557.35
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	502 666 488.05	463 779 873.05
Provisions techniques	197 572 000.00	49 154 000.00
Réserve de fluctuation de valeurs	325 730 917.66	315 061 649.88
Fonds libres	0.00	0.00
Total du passif	2 449 607 026.68	2 174 042 820.12

Compte d'exploitation résumé

	2017 Fr.	2016 Fr.
Cotisations, apports ordinaires et autres	130 260 638.73	126 584 873.25
Prestations d'entrée et remboursements versements anticipés	89 906 403.82	89 043 256.95
Rentes réglementaires	-38 911 617.95	-33 278 088.00
Prestations en capital	-12 137 920.95	-18 475 589.20
Prestations de sortie et versements anticipés	-92 289 005.55	-91 655 550.05
Mouvements de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-263 010 914.60	-111 122 420.85
Produits de prestations d'assurance	153 209.55	169 632.30
Charges d'assurance	-776 491.00	-810 290.30
Résultat net de l'activité de prévoyance	-186 805 697.95	-39 544 175.90
Résultat net des placements	203 224 273.31	86 433 832.72
Autres produits et frais	-124 946.25	-104 891.65
Frais d'administration	-5 624 361.33	-5 335 822.57
Excédent avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	10 669 267.78	41 448 942.60
Mouvement de la réserve de fluctuation de valeurs	-10 669 267.78	-41 448 942.60
Excédent	0.00	0.00

Plans de prévoyance

Le FIP propose plusieurs **plans de prévoyance**, chacun de ceux-ci faisant l'objet d'un règlement particulier. On distingue ainsi les plans suivants :

FIP-LPP	Assure les prestations minimales légales avec possibilité d'augmentation du plafonnement du salaire assuré
FIP-MODULA (FIP-MOD)	Assure des prestations étendues avec un taux de cotisation échelonné par classe d'âge
FIP-OPTIMA (FIP-OPT)	Assurent des prestations étendues avec un taux de cotisation identique pour chaque assuré
FIP-INDEPENDANTS (FIP-IND)	Assure des prestations étendues avec trois variantes de couverture des risques de décès et d'invalidité, chacune prévoyant trois niveaux de cotisation

Ces variantes sont offertes au choix à toutes les entreprises intéressées quelle que soit la branche dans laquelle elles opèrent, à l'exception du FIP-Indépendants qui est réservé uniquement aux indépendants affiliés à la Caisse AVS de la Fédération patronale vaudoise (FPV).

Le FIP réunit également en son sein des **groupes professionnels** ayant chacun leur propre plan de prévoyance :

FIP-BOUCHERS (FIP-BC)	Fonds d'assurance de l'Association vaudoise des maîtres-bouchers et charcutiers
FIP-GIM-CH (FIP-GIM)	Fonds professionnel de prévoyance du Groupement suisse de l'industrie mécanique
FIP-IAV	Fonds professionnel de prévoyance des ingénieurs et architectes vaudois
FIP-MARBRIERS (FIP-MA)	Fonds d'assurance-retraite complémentaire paritaire de la marbrerie vaudoise
FIP-PAYSAGISTES (FIP-PAY)	Fonds professionnel de prévoyance des paysagistes
FIP-RAMONEURS (FIP-RAM)	Fonds professionnel de prévoyance des ramoneurs
FIP-TECHNICIENS-DENTISTES (FIP-TED)	Fonds professionnel de prévoyance des techniciens-dentistes.

A partir du 1^{er} janvier 2018, suite à la fusion par absorption du Fonds de prévoyance des bureaux privés des ingénieurs-géomètres vaudois est créé le plan de prévoyance pour les ingénieurs-géomètres vaudois (FIP-GEO).

Révision/DE
Affaire traitée par 1/2

Au Conseil de fondation du

**Fonds interprofessionnel
de prévoyance**

Paudex 2017

Lausanne, le 25 juin 2018/hl

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS RESUMES

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Les états financiers résumés figurant aux pages 11 et 12 du rapport de gestion, qui comprennent le bilan résumé au 31 décembre 2017, ainsi que le compte d'exploitation résumé pour l'exercice clos à cette date, sont extraits des états financiers audités du Fonds interprofessionnel de prévoyance pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport d'audit en date du 14 juin 2018. Ceux-ci, ainsi que les états financiers résumés, ne reflètent pas les incidences des événements qui sont survenus postérieurement à la date de notre rapport d'audit sur ces états financiers.

Les états financiers résumés ne comportent pas toutes les informations à fournir exigées par la Swiss GAAP RPC 26. La lecture des états financiers résumés ne se substitue pas, en conséquence, à la prise de connaissance des états financiers audités du Fonds interprofessionnel de prévoyance.

Responsabilité du Conseil de fondation pour l'établissement des états financiers résumés

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des états financiers résumés.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers résumés sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, effectuées conformément à la Norme d'audit suisse (NAS) 810 «Missions ayant pour but d'émettre un rapport sur des états financiers résumés».

Opinion

A notre avis, les états financiers résumés extraits des états financiers audités du Fonds interprofessionnel de prévoyance pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités.

Ofisa S.A.



W. Diserens
Expert-réviseur agréé



M. Debonneville
Expert-réviseur agréé

Ofisa S.A.

Lausanne
Ch. des Charmettes 7
Case postale 7063
CH-1002 Lausanne
Tél. +41 21 341 81 11
Fax +41 21 311 13 51

Genève
Place de Saint-Gervais 1
Case postale 1988
CH-1211 Genève 1
Tél. +41 22 311 24 66
Email fidu@ofisa.ch • www.ofisa.ch

Sion
Av. de la Gare 16
Case postale
CH-1951 Sion
Tél. +41 27 323 78 18

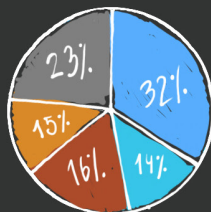
 **EXPERT
SUISSE**
Certified Company

 **agn**
ASSURANCE
GENERALISTEN

·UTILISATION DE LA PERFORMANCE·

LA PERFORMANCE (EN MOYENNE SUR 10 ANS : 3.5%) EST UTILISÉE:

- POUR CRÉDITER UN INTÉRÊT DE 2.5% EN MOYENNE SUR LES AVOIRS DE VIEILLESSE DES ASSURÉS ACTIFS
- POUR FINANCER L'INTÉRÊT (TECHNIQUE) DES RENTES EN COURS.
- POUR RENFORCER LES PROVISIONS POUR PALLIER AUX FLUCTUATIONS DES RISQUES LIÉS AUX ASSURÉS ACTIFS ET AUX RENTIERS.



- INTÉRÊT CRÉDITÉ
- INTÉRÊT TECHNIQUE
- PROVISIONS POUR LES ACTIFS
- PROVISIONS POUR LES RENTIERS
- RÉSERVE DE FLUCTUATION DE VALEURS

LE SOLDE CORRESPOND AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE. IL ALIMENTE LA RÉSERVE DE FLUCTUATION DE VALEURS QUI CONSTITUE UN MATELAS DE SÉCURITÉ CONTRE LES VARIATIONS DES MARCHÉS FINANCIERS ET RENFORCE LA PÉRENNITÉ DU FONDS.

·UTILISATION DE LA COTISATION·

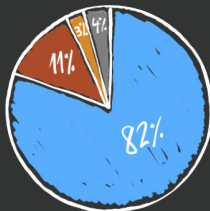


LA PART ÉPARGNE DE LA COTISATION ALIMENTE L'AVOIR DE VIEILLESSE. ELLE DÉPEND DU PLAN DE PRÉVOYANCE. EN MOYENNE ELLE REPRÉSENTE 82% DE LA COTISATION TOTALE.



LA COTISATION POUR RISQUES ET FRAIS EST UTILISÉE POUR COUVRIR, DE MANIÈRE SOLIDAIRE ET INTÉGRALE, LES COÛTS ANNUELS:

- DES RISQUES INVALIDITÉ ET DÉCÈS,
- DES TAUX DE CONVERSION FAVORABLES,
- DES FRAIS D'ADMINISTRATION.



LES FRAIS D'ADMINISTRATION SONT TRÈS INFÉRIEURS À LA MOYENNE SUISSE (CHF 179 PAR ASSURÉ EN 2017 CONTRE CHF 346) GRÂCE À UNE GESTION EFFICIENTE, L'ABSENCE DE RÉMUNÉRATION DES COURTIERS ET DES FRAIS DE MARKETING TRÈS FAIBLES.

- ÉPARGNE
- RISQUES INVALIDITÉ ET DÉCÈS
- TAUX DE CONVERSION FAVORABLES
- FRAIS D'ADMINISTRATION

LES ÉVENTUELS EXCÉDENTS DÉGAGÉS SUR LA COTISATION POUR RISQUES ET FRAIS VONT EN AUGMENTATION DU BÉNÉFICE DE L'EXERCICE, ET DONC DE LA RÉSERVE DE FLUCTUATION DE VALEURS.

Organisation

L'organe suprême du fonds est le **Conseil de fondation**, dont la composition est la suivante :

Représentants du Centre Patronal

M. Pierre-André MEYLAN, président du Centre Patronal, **vice-président**
M. Christophe REYMOND, directeur général du Centre Patronal
M. Antoine ROCHAT, notaire

Représentants de groupes d'employeurs

M. Patrick ALBERTI, Union patronale des ingénieurs et des architectes vaudois (UPIAV)
M. Denis VIQUERAT, décorateur et architecte d'intérieur

Représentants de l'Union syndicale vaudoise

M. Yves DEFFERRARD, UNIA Vaud, **président**
M^{me} Dominique FOVANNA, UNIA Vaud
M^{me} Catherine TABARY, secrétaire régionale, Syndicom
M. Jean TSCHOPP, UNIA Vaud

Représentants de groupes de salariés

M. Cédric DUPUIS, entreprises individuelles

Le **gérant** du fonds est le Centre Patronal, Paudex. Ce dernier est aussi le gestionnaire de fortune.

L'**organe de révision** est la fiduciaire OFISA SA, Lausanne.

L'**expert en prévoyance professionnelle** est la société Pittet Associés SA, Lausanne

Route du Lac 2
1094 Paudex
Case Postale 1215
1001 Lausanne
T +41 (0)58 796 32 01
F +41 (0)58 796 33 11

info@fip.ch
www.fip.ch

